

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-539 DU 29 SEPTEMBRE 2008

Chargeant Monsieur **Emmanuel TIANDO**,
Ministre du Travail et de la Fonction Publique, de l'intérim
de Madame **Vicentia BOCO**, Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du
Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **lundi 15 septembre au samedi 20 septembre 2008**,
Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique est
chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique, Madame **Vicentia BOCO**, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le ...29..septembre. 2008

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 - AN : 4 - CS : 2 - CC : 2 - HCJ : 2 - CES : HAAC : 2 - SGG :
4 - MEF : 4 - MRAI : 4 - Autres Ministères : 24 - Départements : 6 - JORB : 1.